



BROYEZ DU VERT !

UNIVALOM et le **SMED** en partenariat avec l'association **Soli-Cités**, vous proposent une solution de broyage des végétaux directement à domicile, sur le territoire de l'Agglomération Cannes Lérins.

Un prestataire vient chez vous et vos branchages sont transformés en broyat prêt à être valorisé.



DEMANDEZ UN DEVIS et PRENEZ RENDEZ-VOUS!



Renseignez-vous

Notre partenaire intervient sur toutes les communes ci-contre sur fond vert.



Prenez contact avec **Soli-cités**

04 93 60 46 62

assistante.solicites@gmail.com



Comment utiliser le broyat ?

- En gardant le broyat chez vous, **vous évitez les déplacements à la déchèterie et réduisez la quantité de déchets à traiter**
- Le broyat peut être utilisé en paillage naturel. Déposé au pied des plantes, **il limite l'arrosage** en réduisant l'évaporation de l'eau du sol, **renforce les sols fragiles** lors de fortes pluies et **diminue le développement des adventices**.
- Le broyat peut également être utilisé dans le compost. **Il apporte un équilibre carbone/azote** à votre compost, **limite les mauvaises odeurs** et les éventuelles nuisances. Le compost obtenu sera alors votre principal allié pour **nourrir la terre de votre jardin**.



Combien coûte ce service ?

Le broyage à domicile sera facturé **80 €HT** pour la première heure de prestation, puis **40 €HT** par demi-heure supplémentaire.

Un crédit d'impôt allant jusqu'à 50 % du montant sera appliqué.

→ Si vous ne souhaitez pas utiliser le broyat obtenu, l'association propose également des prestations payantes incluant l'évacuation du tas.

⚠ Attention : l'enlèvement du tas ne peut donner lieu à un crédit d'impôt.

Retrouvez toutes les informations sur la collecte des déchets :

 **04 89 82 20 22**

 **collecte@cannespaysdelersins.fr**